



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	34	15	0

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 22 décembre 2016

**OBJET : 02-3 - MUSEE PICASSO -
MISE EN DEPOT - VENTE D'OUVRAGES
SUR LES ARTISTES HANS HARTUNG ET
ANNA EVA BERGMANN, ET DE CARTES
POSTALES DE HANS HARTUNG -
CONVENTION AVEC LA SAS HB PROJET
- AUTORISATION DE SIGNATURE**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

311146

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 28 DEC. 2016

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 30 DEC. 2016

Pour le Maire,



A. CLAVERIE
Directeur

Le jeudi 22 décembre 2016 à 15h30,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 15/12/16, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Khéra BADAOU, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, M. Bernard MONIER, M. Gérald LACOSTE, M. Jacques BARTOLETTI, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Agnès GAILLOT, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, Mme Cécile DUMAS

Procurations

M. Serge AMAR à M. Eric DUPLAY

M. Audouin RAMBAUD à M. Eric PAUGET

Mme Marina LONVIS à Mme Angèle MURATORI

M. Patrice COLOMB à M. Bernard MONIER

Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Anne-Marie BOUSQUET

Mme Martine SAVALLI à M. Yves DAHAN

Mme Marguerite BLAZY à M. Jean LEONETTI

Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO

Mme Carine CURTET à M. Gérald LACOSTE

Mme Sophie NASICA à Mme Vanessa LELLOUCHE

Mme Rachel DESBORDES à Mme Agnès GAILLOT

M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP

Mme Alexia MISSANA à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN

M. Tanguy CORNEC à M. Lionel TIVOLI

M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

Absents :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme BORCHIO-FONTIMP, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

02-3 - MUSEE PICASSO - MISE EN DEPOT - VENTE D'OUVRAGES SUR LES ARTISTES HANS HARTUNG ET ANNA EVA BERGMANN, ET DE CARTES POSTALES DE HANS HARTUNG - CONVENTION AVEC LA SAS HB PROJET - AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : CULTURE - TOURISME
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

Le musée Picasso propose aux visiteurs des ouvrages et des articles liés à ses collections et souhaite mettre en vente des ouvrages sur les artistes Hans HARTUNG et Anna-Eva BERGMAN, ainsi que des cartes postales de Hans HARTUNG, ces deux artistes étant présentés en permanence au sein du musée afin d'offrir un choix de qualité aux visiteurs et aux clients de la librairie-boutique.

A ce titre, deux précédentes conventions de dépôt-vente ont été signées avec la SAS HB Projet, filiale de la Fondation Hartung-Bergman chargée de valoriser le patrimoine de la Fondation, en exécution des délibérations du 20 décembre 2013 et du 19 juin 2015. Les deux parties souhaitent le renouvellement de cette convention aux mêmes conditions de prix et ce jusqu'au 31 décembre 2018.

Il est proposé de mettre en dépôt-vente à la boutique du musée les produits listés dans la convention ci-annexée.

Il est entendu que, pendant la durée de la convention, à partir du prix unitaire TTC de chaque article ou ouvrage, la recette unitaire pour le Prestataire est fixée à 70%, et la recette unitaire pour la Commune est fixée à 30%, constituant ainsi une clé de répartition constante et permettant la fixation des prix de vente public avec un coefficient de 1,428 appliqué au coût d'acquisition.

En fonction des ventes, un réassort sera effectué dans les mêmes conditions mentionnées.

OUI CET EXPOSE
APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité,

- **APPROUVE** les modalités de ventes en régie ci-dessus énoncées, avec un prix de vente au public calculé avec un coefficient de 1,428 appliqué au coût d'acquisition ;
- **APPROUVE** les modalités de partage des recettes générées par la vente de ces articles, selon une clé de répartition constante, avec 30 % pour la commune et 70 % pour le prestataire ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec la SAS HB projet, relative au dépôt-vente d'articles, ainsi que ses éventuels avenants qui ne bouleverseraient pas l'économie générale du contrat.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.."

Accusé de réception préfecture**Objet de l'acte :**

DCM N.02-3 - MUSEE PICASSO - MISE EN DEPOT - VENTE D'OUVRAGES SUR LES ARTISTES HANS HARTUNG ET ANNA EVA BERGMANN, ET DE CARTES POSTALES DE HANS HARTUNG - CONVENTION AVEC LA SAS HB PROJET - AUTORISATION DE SIGNATURE -

Date de transmission de l'acte : 30/12/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 30/12/2016

Numéro de l'acte : DCM3111-16 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20161222-DCM3111-16-DE

Date de décision : 22/12/2016

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture